

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU DROIT

JOURNÉES INTERNATIONALES DE RENNES 2015

À la très aimable invitation du Centre d'Histoire du Droit de la Faculté de droit et de science politique de Rennes, les Journées Internationales de la Société d'Histoire du Droit se tiendront

du 28 au 31 mai 2015,
à la Faculté de droit et de science politique de Rennes

Le thème de ces Journées sera :

La controverse.

Etudes d'histoire de l'argumentation juridique

Dans la formation du droit comme dans son étude et son expression, la controverse exerce à bien des égards des fonctions déterminantes. Les conflits interprétatifs et les désaccords permettent à la fois d'approfondir l'argumentation, de mettre en lumière les différentes opinions susceptibles d'être soutenues sur une question donnée, mais aussi de mieux légitimer les interprétations finalement adoptées. La controverse contribue alors à circonscrire le sens et la portée d'une règle juridique. Apprécier la place et les fonctions qui lui sont reconnues dans l'établissement du droit : tel est l'objet que poursuivront les travaux présentés à l'occasion des Journées de Rennes. Deux pistes d'étude pourront être envisagées à cette fin :

1. La méthode de la controverse

Le premier volet est de nature méthodologique. Son ambition sera de déterminer, au regard des différentes sources du droit, la place accordée à la controverse, les moyens envisagés pour l'encadrer et les conséquences qui en résultent. On pourra s'interroger dans cette perspective sur la controverse judiciaire, en étudiant par exemple la place que chaque type de procédure laisse, ou non, à son développement et les moyens qu'elle emploie pour la résoudre ; il faudra également s'intéresser à la controverse législative, en examinant notamment les idées qui la légitiment ou la réprouvent, suivant la nature des régimes politiques ; la controverse doctrinale devra aussi être envisagée, en analysant les méthodes employées pour formuler les discussions entre juristes suivant les grandes écoles d'interprétation, en appréciant le rôle de la controverse dans la formation de la science juridique.

2. Une histoire des controverses juridiques

Le second volet est de nature plus substantielle, et proposera d'esquisser une histoire des controverses juridiques, connues ou méconnues. Les travaux auront pour objet, dans cette perspective, de mettre en lumière et d'analyser des conflits interprétatifs

qui ont permis de construire des définitions ou d'éclairer le sens des règles de droit public et de droit privé, sur la longue durée. Elles pourront montrer la manière dont les juristes ont pu s'approprier parfois d'autres controverses disciplinaires (philosophiques, rhétoriques, théologiques, etc.) pour les intégrer à la réflexion juridique. Elles pourront aussi décrire comment des cas, introduits et discutés à une époque déterminée, ont pu donner lieu à des interprétations successives au gré des écoles interprétatives, de manière à réunir des juristes d'époques bien distinctes autour de plusieurs mêmes controverses.

La durée des communications est *impérativement limitée à 30 minutes*. L'organisation des séances reposant sur le respect rigoureux de cette durée, tout dépassement du temps imparti mettrait en péril le bon équilibre de chaque séance des Journées, et donc des Journées elles-mêmes.

Conformément aux statuts de la Société, ces communications devront être faites en français ou exceptionnellement en anglais.

Par ailleurs, en partenariat avec l'Association française des jeunes historiens du droit (<http://assofjhd.blogspot.fr/>), une session sera consacrée à un atelier des doctorants. Il permettra, dans un esprit d'entraide et de collaboration, de présenter et de discuter des recherches en cours. Nous encourageons les doctorants intéressés, français et européens, à se faire connaître auprès de l'Association.

La date de clôture des inscriptions (cf. bulletin ci-joint) est fixée au 10 mars. Le programme détaillé sera adressé par la suite à l'ensemble des inscrits.

INSCRIPTIONS

Tous ceux qui souhaitent prendre part aux Journées voudront bien adresser leur bulletin d'inscription pour le 10 mars au plus tard à l'adresse suivante :

Faculté de droit et de science politique
Centre d'Histoire du Droit - Pasquale Bréger-Tesnier
9 rue Jean Macé
CS 54203 - 35042 Rennes Cedex (France)

ou

au format **pdf** par courrier électronique à shd.rennes@gmail.com

Les droits d'inscription, comprenant notamment le prix du dîner de gala, sont fixés à **60 euros** par personne pour les congressistes et à **50 euros** pour les accompagnants.

Les frais d'excursion (journée de dimanche), incluant le prix du déjeuner (vendredi), sont fixés à **50 euros** par personne. L'excursion conduira les congressistes dans le pays malouin. Un service de car leur permettra de rejoindre Saint-Malo le dimanche matin, mais ceux qui le souhaiteront pourront s'y rendre dès le samedi par leurs propres moyens – des informations sur les horaires de train et les hôtels seront données sur le blog <https://rennes2015.wordpress.com>. Les congressistes seront déposés à l'aéroport pour 16h45 et en gare de Rennes pour 17h30.

Les droits d'inscription devront être réglés par chèque à l'ordre de l'*Association des historiens du droit de l'ouest* en renvoyant le bulletin ci-dessous. Les membres étrangers qui ne disposeraient pas d'un compte bancaire en France voudront bien s'acquitter de ce règlement en espèces dès leur arrivée au congrès. Les jeunes doctorants pourront, sur demande motivée adressée à la présidente, bénéficier d'une exonération totale ou partielle de ces droits.

Pour toute précision supplémentaire, vous pouvez écrire à Mme Pasquale Bréger-Tesnier (pasquale.breger@univ-rennes1.fr).

En souhaitant que ces Journées nous rassemblent nombreux pour un travail scientifique de haute qualité, je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de mon fidèle dévouement.

La présidente,
Sophie Démare-Lafont

**BULLETIN D'INSCRIPTION AUX JOURNÉES INTERNATIONALES
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU DROIT
RENNES – 28-31 MAI 2015**

À renvoyer à l'adresse suivante **avant le 10 mars 2015** (terme de rigueur) :

Faculté de droit et de science politique
Centre d'Histoire du Droit - Pasquale Bréger-Tesnier
9 rue Jean Macé
CS 54203 - 35042 Rennes Cedex (France)

ou

au format **pdf** par courrier électronique à shd.rennes@gmail.com

Nom :

Prénom :

Qualité :

Adresse :

Téléphone :

Courriel (obligatoire) :

1. s'inscrit aux Journées avec personne(s) l'accompagnant

- assistera au dîner de gala du vendredi 29 mai avec personne(s) l'accompagnant

- s'inscrit à l'excursion du dimanche 31 mai avec personne(s) l'accompagnant

2. règle par chèque dès à présent (ou en espèces lors de l'arrivée au congrès, pour les collègues étrangers ne disposant pas d'un compte bancaire en France) :

..... inscription(s) aux Journées x 60 euros (congressistes) : euros

..... inscription(s) aux Journées x 50 euros (accompagnants) : euros

..... inscription(s) à l'excursion x 50 euros : euros

Soit un total de : euros

3. propose une communication sur le sujet suivant :

4. participera à la table ronde des doctorants :

Titre de la thèse ou champ de recherche :

Université et directeur de thèse :

COMMENT SE RENDRE A RENNES ?

1. PAR AVION (AVEC TRANSFERT VERS LE CENTRE-VILLE)

Il y a des vols directs et avec escale entre Rennes et plusieurs villes françaises et européennes chaque jour (<http://www.rennes.aeroport.fr/>).

L'aéroport Rennes Bretagne (appelé aussi Rennes Saint Jacques) se trouve à environ 12 km au sud-ouest du centre-ville. L'aéroport est petit et tous les départs (bus et taxis) se trouvent près du terminal d'arrivée.

- **BUS**

Pour rejoindre le Centre-ville :

Le bus n° 57 vous permet de rejoindre le centre-ville de Rennes (arrêt *République*) en 20-25 minutes, tous les jours de la semaine.

L'arrêt le plus proche se situe à l'intersection de l'avenue Joseph Le Brix (avenue de l'aéroport) et de l'avenue Jules Vallès, soit à 300 mètres de l'aérogare.

Les bus circulent toute la semaine, le week-end et les jours fériés.

Informations pratiques :

Fréquence : un bus toutes les 20 à 30 minutes en semaine.

Tarif : 1.50€ le ticket à l'unité, vendu dans le bus (valide une heure).

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à consulter le site du STAR (service des transports en commun de l'agglomération rennaise) : <http://www.star.fr/>.

- **TAXIS**

La tête de station des taxis est située devant le hall d'arrivée.

Le prix à payer est celui indiqué au compteur horo-kilométrique en fin de course.

Pour un trajet de l'aéroport au centre-ville de Rennes, il faut compter environ 20€ (le jour) à 25€ (la nuit), pour une durée d'environ 15-20 mn. Ces tarifs sont mentionnés à titre indicatif ; certaines majorations peuvent s'appliquer (bagage encombrant, transport d'animaux...). Ces tarifs doivent être vérifiés avant le transport auprès de l'entreprise de taxi.

2. PAR TRAIN

L'arrivée à la gare de Rennes :

Rennes est desservie par le train à partir de plusieurs villes françaises, dont notamment Paris. La gare est située en plein centre-ville.

Pour des informations sur les destinations et les prix : <http://www.voyages-sncf.com/>.

Pour des informations sur la gare de Rennes : <http://www.voyages-sncf.com/train/gare/rennes/gare-rennes#infospratiques>.

Pour le transport de la gare à l'hôtel :

Des taxis et des bus sont disponibles devant l'entrée Nord de la Gare. Le bus n° 1 dessert le centre-ville (arrêts *République* et *Sainte-Anne*) et est même direct jusqu'à la Faculté de droit et de science politique (arrêt *Fac de droit*).

Il est également possible de prendre le métro sous la gare, l'unique ligne (a) desservant le centre-ville (stations *République* et *Sainte-Anne*). Un métro circule environ toutes les 3 minutes. Il faut au préalable acheter un ticket (1.50€ à l'unité) chez un marchand de journaux dans l'enceinte de la gare ou auprès des bornes automatiques situées avant les escaliers menant vers le métro. Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à consulter le site du STAR (service des transports en commun de l'agglomération rennaise) : <http://www.star.fr/>

Si votre hôtel se trouve dans le centre de Rennes, il est aussi possible de se déplacer à pied (environ 5-15 min, selon l'emplacement de votre hôtel).

| |
|--|
| COMMENT SE RENDRE A LA FACULTE DE DROIT ? |
|--|

La Faculté de droit et de science politique se trouve à proximité du centre. L'adresse de la Faculté est 9, rue Jean Macé.

Vous pouvez vous y rendre, soit à pied (entre 5 et 25 mn de marche si votre hôtel est situé dans le centre), soit en prenant le bus (arrêt *Fac de droit* desservi par les lignes 1 et 9. Pour plus de renseignements : <http://www.star.fr/>).

HEBERGEMENT

Conseils :

- Étant données les capacités d'accueil relativement limitées des hôtels situés dans le centre de Rennes, nous vous invitons à réserver au plus vite vos dates de séjour. Pour faciliter votre venue, des chambres ont été pré-réservées dans certains hotels. Pour accéder à la liste des pré-réservations, veuillez vous rendre sur le blog des Journées (<http://rennes2015.wordpress.com/>), dans l'onglet 'Séjourner à Rennes', et utiliser le moteur de recherche dédié à cet effet.
- Pour un séjour agréable, nous vous conseillons de ne pas réserver votre chambre à l'Hôtel Victor Hugo.

Liste des hôtels suggérés :

Hôtel de Nemours ★★

<http://www.hotelnemours.com/>

Prix : entre 73 et 94 euros

Distance de la Faculté de droit à pied : 20 mn

Pour se rendre à la Faculté en transports en commun : prendre le bus (lignes 1 ou 9) à l'arrêt *République*, puis descendre à l'arrêt *Fac de droit*.

Adagio Access Rennes Centre ★★★

<http://www.adagio-city.com/fr/hotel-8398-aparthotel-adagio-access-rennes-centre/index.shtml>

Prix : entre 70 et 120 euros

Distance de la Faculté de droit à pied : 5 mn

Hôtel Le Sévigné ★★★

<http://www.hotellesevigne.fr/>

Prix : entre 82 et 175 euros

Distance de la Faculté de droit à pied : 25 mn

Pour se rendre à la Faculté en transports en commun : prendre le métro à la station *Gare*, descendre à la station *Sainte-Anne*, puis prendre le bus (lignes 1 ou 9) et descendre à l'arrêt *Fac de droit*.

Hôtel Anne de Bretagne ★★★

<http://www.hotel-rennes.com/>

Prix : entre 68 et 185 euros

Distance de la Faculté de droit à pied : 20 mn

Pour se rendre à la Faculté en transports en commun : prendre le bus (ligne 1) dont un arrêt se trouve à proximité de l'hôtel (demander à la réception). Puis descendre à l'arrêt *Fac de droit*.

Hôtel Le Victoria ★★★

<http://www.hotel-levictoria.com/fr/hotel>

Prix : entre 60 et 150 euros

Distance de la Faculté de droit à pied : 25 mn

Pour se rendre à la Faculté en transports en commun : prendre le métro à la station Gare, descendre à la station *Sainte-Anne*, puis prendre le bus (lignes 1 ou 9) à l'arrêt *Sainte-Anne* et descendre à l'arrêt *Fac de droit*.

Hôtel Ibis Rennes Centre Gare Nord ★★★

<http://www.ibis.com/fr/hotel-0731-ibis-styles-rennes-centre-gare-nord/index.shtml>

Prix : entre 69 et 98 euros

Distance de la Faculté de droit à pied : 25 mn

Pour se rendre à la Faculté en transports en commun : prendre le métro à la station Gare, descendre à la station *Sainte-Anne*, puis prendre le bus (lignes 1 ou 9) à l'arrêt *Sainte-Anne* et descendre à l'arrêt *Fac de droit*.

Hôtel Mercure Centre Parlement ★★★★★

<http://www.mercure.com/fr/hotel-1056-hotel-mercure-rennes-centre-parlement/index.shtml>

Prix : entre 82 et 120 euros

Distance de la Faculté de droit à pied : 20 mn

Pour se rendre à la Faculté en transports en commun : prendre le bus (lignes 1 ou 9) à l'arrêt *République*, puis descendre à l'arrêt *Fac de droit*.

Hôtel Mercure Place de Bretagne ★★★★★

<http://www.mercure.com/fr/hotel-2027-hotel-mercure-rennes-place-bretagne/index.shtml>

Prix : entre 83 et 119 euros

Distance de la Faculté de droit à pied : 20 mn

Pour se rendre à la Faculté en transports en commun : prendre le bus (lignes 1 ou 9) à l'arrêt *République*, puis descendre à l'arrêt *Fac de droit*.

Le Coq Gadby ★★★★★

<http://www.lecoq-gadby.com/>

Prix : entre 89 et 178 euros.

Distance de la Faculté de droit à pied : 10 mn

PLAN

